

sera destiné à des usages convenables. Mais alors — voici le point important — il y aura la distinction voulue entre le drapeau, emblème adéquat de la patrie, et l'image du Sacré-Cœur qu'on y aura apposée. Par cette distinction, les deux emblèmes conserveront chacun leur valeur propre, et même se rehausseront l'un l'autre comme deux couleurs juxtaposées se rehaussent mutuellement.

Les propagateurs du Carillon-Sacré-Cœur ne l'entendent pas ainsi, évidemment. Pour eux, l'image du Sacré-Cœur doit être partie intégrante de notre emblème national. Pas de Sacré-Cœur, pas de drapeau national ; si bien que l'annonce du drapeau en question se fait maintenant sous la rubrique : Drapeaux du Sacré-Cœur. Aussi le peuple, bien qu'il comprenne l'importance qu'il y a pour nous d'avoir dès maintenant un signe national, s'abstient, du moins quant à l'immense majorité. Il ne peut admettre que, pour emblème de la patrie, on veuille lui faire prendre une image, bien vénérable à la vérité, mais symbolisant autre chose que la patrie. Il en serait autrement, si on lui présentait les couleurs de Carillon, tout en l'invitant à y apposer le Sacré-Cœur. Alors tout serait dans l'ordre et l'adoption serait générale.

Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher que la patrie n'ait son emblème propre et distinct. Si nous marchons au peuple les couleurs de Carillon, il en acceptera d'autres un jour, avec d'autant plus d'empressement qu'il aura attendu davantage.